

Résidence du Ruanda  
Territoire de Kibungu

Rwinkwavu, le 15/7/58.

A Monsieur le Substitut du  
Procureur du Roi à Kigali

Affaire :  
Munjabuhoro  
c/Murekeraho

lettre 3553/D21/772/Go



*No 24/7 Just. 1/02/Du.*

Monsieur le Substitut,

En complément de ma lettre N° 1848 Just.4/02/Du du 5/6/58, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que Monsieur DE CRAEMER, huissier à Rwamagana, n'a pu retrouver aucune copie des procès-verbaux de saisie chez Murekeraho. Il lui a également été impossible de retrouver le gardien de la saisie.

L'Huissier, DUPUIS J.

PARQUET DE Kigali

Kigali le 14 juin 1958.-

N° 5314/D.2I/772/Go

Aff. Munyabuhoro c/  
Murekeraho.

URGENT

*2.217 / part 1102 / Ru  
7.7.58*

*Reçu le 12  
à Ru  
A*

*Dupuis*

Huissier DUPUIS  
Monsieur l' ~~Officier de Police Judiciaire,~~

J'ai l'honneur de rappeler à votre bonne attention  
ma lettre ~~RJK~~ n° 3553/D.2I/772/Go  
du 19/4/58....., et vous prie de bien vouloir y réserver  
une suite rapide, ~~avec justification de votre retard.~~

Le Substitut du Procureur du Roi,  
J. GOFFIN,

Huissier  
A Monsieur l' ~~Officier de Police Judiciaire~~

K I B U N G U

à .....